PLAN D'AUPS-SAINTE-BAUME

Violente discorde autour des travaux du chemin de Saint-Pilon

Des agents de l'ONCFS ont verbalisé des ouvriers missionné par le maire.

Le massif de la Sainte-Baume, on le sait, abrite une petite merveille : la grotte de Marie-Madeleine. Ce lieu situé au bout du chemin de Saint-Pilon attire chaque année près de 300 000 visiteurs. Afin de sécuriser les lieux, pour que chasseurs, randonneurs et services cohabitent en toute sécurité, le conseil municipal a adopté l'an dernier une délibération actant des travaux de restauration dudit chemin. Dernièrement, le lieu a été le théâtre d'une vive altercation. En effet, le mardi 25 mai, lors de leur patrouille les agents de l'ONF et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ont surpris des ouvriers du chantier d'insertion munis de tracto-pelles et de brise roche sur le chemin. Les agents de l'ONCFS, considérés comme la police de l'environnement, les ont aussitôt verbalisés et ont ordonné l'arrêt des travaux. Alerté, Vincent Martinez s'est rendu sur les lieux, faisant jouer son rôle de détenteur de l'autorité et a ordonné la reprise des travaux.

Après cette altercation, de nombreuses associations sont montées au créneau. Parmi elle Objectif PNR a pris une position radicale concernant ces agissements condamnant la nature des travaux. "*Il a été stipulé que les travaux entrepris devaient être faits de façon artisanale soit à la main*" souligne Sylvie Coulomb, membre d'Objectif PNR. Initialement, étaient prévus des travaux d'élargissement de la voie. Une initiative qui a avorté suite à l'avis défavorable donné par l'ONF. "*Nous sommes extrêmement inquiets*", surenchérit Jean Papera, autre membre de l'association. Une inquiétude partagée par la Ligue de protection des oiseaux qui dans un communiqué dénonce "*ce chantier illégal*" et un premier magistrat qui a "*régulièrement des velléités d'aménagement sans tenir compte de la réglementation*".

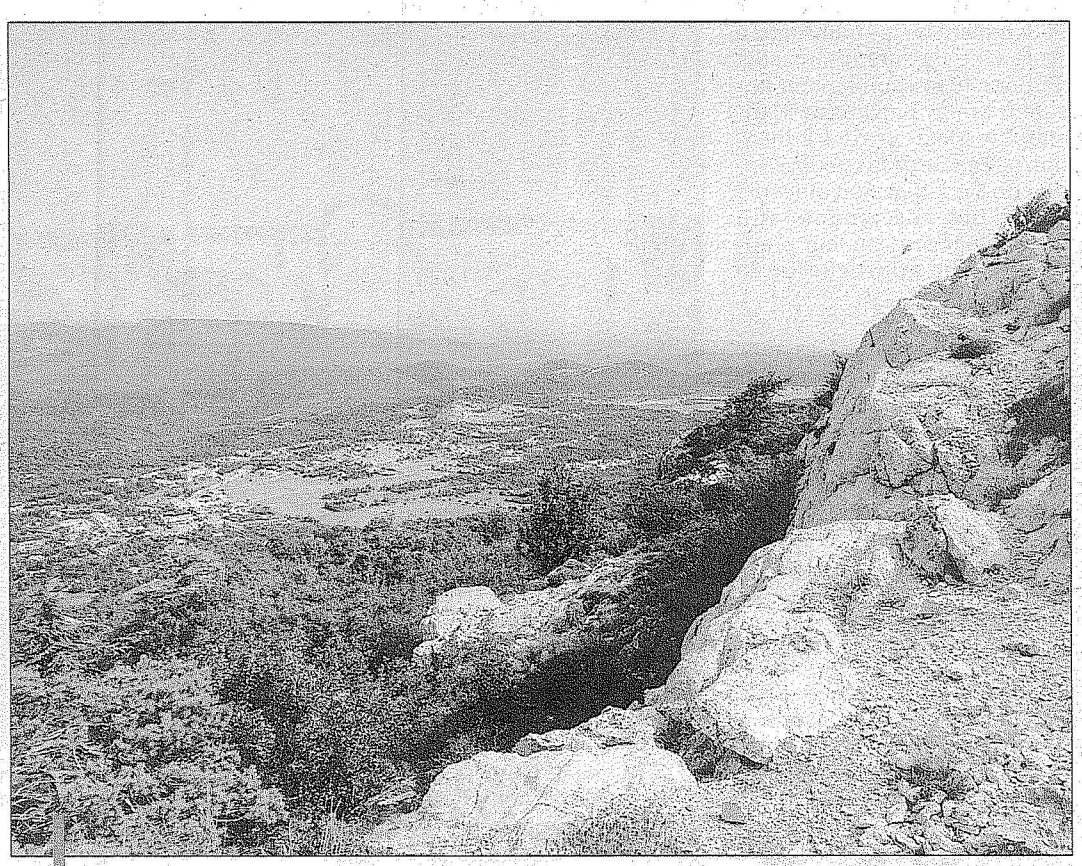

Depuis l'altercation entre le maire et les agents de l'ONCFS, des associations sont montées au créneau pour condamner la nature des travaux sur le chemin de Saint-Pilon. / PHOTO ARCHIVES

La vidéo crée le buzz sur la toile

La technologie a parlé. Depuis quelques jours circule sur un site de partage connu des internautes une vidéo de l'altercation. L'incident sans gravité a été filmé à l'aide d'un téléphone portable. Monté, légendé et accessoirisé, le film d'une durée de deux minutes et dix secondes fait les choux gras des associations. Une initiative qui visiblement irrite le premier magistrat de la ville. "**Ces gens-là utilisent internet comme ils peuvent**", lance le maire. Cette vidéo a été ajoutée par un certain "*Portaief*", fervent défenseur de l'environnement de la Sainte-Baume…

Le site de la Sainte-Baume n'est pas un site classé mais inscrit. "*Et la voie concernée appartient à la forêt domaniale, la voie ne peut être communale*", insiste Sylvie Coulomb. Une affirmation que Vincent Martinez, premier magistrat de la ville ne voit pas de cet œil. "*Le travail effectué se fait sur le domaine public communal*", martèle le maire en rappelant que le chemin de Saint-Pilon n'a connu qu'une seule réhabilitation dans les années 1800. "*Je détiens le pouvoir de police, et même si le terrain est en Natura 2000, je dois assurer l'entretien et la sécurité*". Dans ce secteur déjà de nombreux travaux ont été entrepris : réfection de la chapelle des oratoires ainsi que de la chapelle des Parisiens. Pour ce qui est des travaux en cours, "*nous sommes en train de refaire les marches, les calades, les trois murs de soutènement, des barrières en bois…*", énumère le maire. Quant à l'utilisation d'engins mécaniques pour la réalisation de cette tranche de travaux, le premier magistrat précise qu'il s'agit de véhicules à chenilles plates. "*En aucun cas, nous ne sommes en train d'élargir la voie, que les choses soient claires*, décolère-t-il. *Les agents de l'ONCFS ont fait preuve d'un abus de pouvoir*". Le premier magistrat assure avoir pris contact avec les autorités compétentes (Dreal, architectes de France…) avant la réalisation des travaux.

> **"Le travail effectué se fait sur le domaine public communal"**

Des affirmations qui laissent dubitatives les différentes associations concernées. "*Cette montagne appartient à tous les habitants, il faut une mobilisation citoyenne*", lancent les membres d'Objectif PNR. Pour cela, un appel est lancé. Une marche silencieuse sera programmée lors de la commémoration du 350e anniversaire du pèlerinage de Louix XIV.

Mais pas d'action forte, "*nous souhaitons partager ce moment de fête*", expliquent-ils. Un simple autocollant "*Touche pas à mes crêtes*" sera apposé sur les tee-shirts. Une action qui relance le débat sur la nécessité d'un parc naturel régional…

Rislène ACHOUR
rachour@laprovence-presse.fr

PARC RÉGIONAL

L'incident survenu mardi remet au goût du jour, la réalisation du parc national régional. Le 16 avril dernier, lors d'une réunion, Objectif PNR organisait une motion pour la préservation des crêtes de la Sainte-Baume. Le texte stipule que toutes les associations signataires expriment leur ferme opposition à tout aménagement qui dénaturerait le site. "*Le parc permettrait de préserver les espaces naturels*", explique Sylvie Coulomb. Ce projet de PNR est dans les cartons du Conseil régional depuis de nombreuses années. "*Le secteur associatif est très motivé à ce sujet*, poursuit la Plandalenne. *Les gens ne doivent pas avoir peur de ce parc, il ne sera pas vitrifié, et l'activité économique peut en bénéficier*". Une idée sur laquelle Vincent Martinez et elle semblent être d'accord. "*N'oublions pas je suis un des précurseurs de ce projet de parc naturel*", rappelle le premier magistrat. C'est dit…

GRAND LANCEMENT
2e TRANCHE

L'IMMOBILIER
AU QUOTIDIEN

PLAN D'AUPS

● **Vide-greniers.** Aujourd'hui, place de la mairie, vide-greniers organisé par le Comité des fêtes.
→ Renseignements : ✆ 04 42 04 53 66

SAINT-ZACHARIE

● **L'écrevisse de l'Huveaune mobilisée pour la fête nationale de la pêche.** À l'occasion de la fête de la pêche, aujourd'hui, à la cascade des Martinets, de 9 h à 18 h 30, L'écrevisse de l'Huveaune organise une journée de pêche gratuite pour les enfants de 15 ans et moins. Ceux-ci pourront donc pêcher une truite sans être en possession d'un permis de pêche. Ils trouveront aussi sur place différents ateliers et pourront s'informer sur les règlements et les techniques de pêche. Une information sur le respect et le fonctionnement des milieux aquatiques leur sera également délivrée, ainsi que des renseignements sur les activités et les actions menées par les APPMA et la fédération de pêche en faveur de l'écosystème que représentent les cours d'eau. Pour le bon déroulement de cette manifestation la pêche sera interdite ce jour-là du pont de la nationale à 100 m en aval de la cascade de Martinets.

BELCODÈNE ● **Vide-greniers.** Une brocante vide-grenier organisée par le comité des fêtes de Belcodène et la municipalité a lieu aujourd'hui, toute la journée de la place Saint Eloi jusqu'au stade. Parking assuré à proximité.
→ Renseignements au ✆ 06 89 18 11 93.

AURIOL ● **11e rencontres du 2CV club Garlaban.** Aujourd'hui, deuxième journée des 11e rencontres du 2CV Club Garlaban : exposition de 2CV à la cité de la jeunesse les et sur le Cours à 10 h.

● **Folklore provençal.** Aujourd'hui, au moulin Saint-Claude, journée découverte du folklore provençal organisée par l'ECLA. Au programme présentation de costumes traditionnels de la région le matin, présentation et initiation aux musiques et danses folkloriques avec participation du public. Apéritif et pique-nique possible sur place.
→ Renseignements et réservations au ✆ 04 42 72 82 74.

PEYPIN. ● **Commémoration.** L'Association des anciens combattants organise le 8 juin, une cérémonie "hommage aux morts d'Indochine". Rassemblement devant la mairie à 18 h 30.